



## Les troupes américaines multiplient arrestations et bavures en Irak

«Ils nous traitaient comme du bétail»

Par [Marc Semo](#)

Mondialisation.ca, 01 août 2003

Libération 30 juillet 2003

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [IRAK](#)

«Je croyais qu'il allait me frapper, mais il me serra la main en disant qu'il était vraiment désolé pour ce qui m'était arrivé.» Tony, détenu Bagdad

Le couvre-feu venait de tomber, à 23 heures, comme depuis trois mois dans la capitale irakienne, et Nudir était en retard, mais à peine à quelques centaines de mètres de sa villa du quartier de Zeyouna, quand une patrouille américaine a bloqué la BMW où il se trouvait avec deux amis. Polis, mais fermes, les GI les couchent sur le capot. Ils fouillent le véhicule. Dans la boîte à gants, comme beaucoup d'Irakiens, il avait un revolver pour se défendre. Aussitôt, les soldats leur lient les mains. «Ils nous ont fait monter dans un transport de troupes blindé et là ils ont commencé à nous tabasser», raconte le jeune ingénieur, qui, après une nuit dans un centre de regroupement, entassé dans une cage grillagée avec 350 autres suspects, est finalement arrivé à la prison de l'aéroport, le «Camp Cropper», des bâches entourées de barbelés et écrasées de soleil où il passera seize jours. C'était fin mai. Il fut enregistré comme «enemy prisoner of war» avec le numéro 8 122.

Matricule 16 481. Tony a, lui, été arrêté dix jours plus tard, le 3 juin à son domicile du quartier d'Al-Mansur. «Des voleurs avaient commencé à piller la maison d'à côté. Avec les voisins, nous avons commencé à tirer en l'air pour les faire fuir, et les Américains sont arrivés quelques minutes plus tard. Les voleurs ne les intéressaient pas. Ils ont demandé qui avait tiré et où étaient les armes. Je leur ai montré la kalachnikov que je gardais pour la protection de ma famille. Ils l'ont confisquée, puis m'ont lié les mains et m'ont emmené», raconte le jeune économiste chrétien, qui ne reviendra chez lui que trente-sept jours plus tard, après être passé par les camps de prisonniers installés au sud du pays, près d'Oum Kasr. Lors de son passage à Camp Cropper, il reçut le numéro 16 481.

Faute de statistiques, ces matricules donnent une idée du nombre de personnes interpellées à Bagdad dans des rafles ou des contrôles menés par les troupes américaines. «Il y a énormément de détenus qui entrent et sortent, rendant impossible toute comptabilité précise», affirme un représentant du CICR, qui, tout en reconnaissant «avoir désormais accès à tous les lieux de détention», dénonce «les grands points noirs que sont toujours la lenteur des procédures, comme l'absence d'avocats et de juges».

Les mésaventures de Nudir et de Tony sont deux histoires parmi tant d'autres qui témoignent de la répression au quotidien menée par les troupes américaines, toujours plus nerveuses. Dans son rapport devant le Conseil de

sécurité, le représentant de l'ONU à Bagdad, Sergio Viera De Mello, a affiché ses préoccupations sur la situation des droits de l'homme en Irak. Amnesty International, dans un «Mémorandum d'inquiétudes sur la loi et l'ordre», a dénoncé «des cas de tortures et de mauvais traitements infligés par les forces de la coalition». Il y a aussi les «bavures», de plus en plus fréquentes, lors des opérations coup de poing, car les GI agissent toujours comme s'ils étaient en situation de guerre. Tirs sur des voitures civiles qui ont la malchance de passer par là au mauvais moment. Tirs sur les occupants de la maison perquisitionnée qui esquissent une réaction de défense croyant qu'il s'agit de pillards. Juridiquement, le flou le plus complet continue de régner.

Conditions inhumaines. A cela s'ajoutent la mauvaise hygiène, la chaleur, l'entassement des centres de détention improvisés par les Américains, qui, outre les camps de toile, ont désormais remis en fonction l'immense prison d'Abou Ghraib, symbole des trente ans de répression du défunt régime. «Il est honteux de voir des personnes détenues dans des conditions inhumaines sans que leurs familles soient informées, souvent pendant des semaines», s'indigne Mahmoud ben Romdhane, chef de la délégation d'Amnesty en Irak.

Il n'y a, certes, aucun rapport entre la vie d'un détenu aujourd'hui et ce qu'elle était à l'époque de Saddam, mais ceux qui ont été incarcérés par les Américains en restent profondément choqués, même s'ils reconnaissent en général que les GI de garde «ont été corrects». C'est l'absurdité d'une autorité d'occupation coupée des réalités du pays qui est en cause. Le général Ricardo Sanchez, commandant des forces de la coalition en Irak, a ainsi expliqué les difficultés à publier les listes de prisonniers pour informer les familles «à cause de questions d'orthographe des noms souvent imprécis».

A même le sol. A son arrivée au Camp Cropper, près de l'aéroport, Nudir s'est effondré. «Sous une simple bâche, nous étions près de 200 et nous n'avions pas le droit de sortir de l'enclos de barbelés qui entourait chaque tente. Il y en avait une douzaine, et on ne pouvait pas communiquer de l'une à l'autre, sinon de loin, par gestes», raconte l'ingénieur. Dans la tente voisine, il a aperçu certains «VIP» les anciens dignitaires du régime de la liste des personnes recherchées, dont l'ex-président du Parlement, Saadoun Hammadi, qui «étaient au même régime que tout le monde». «On dormait à même le sol, sur du papier journal ou, pour les plus chanceux, des sacs de jute. La nourriture était chiche, des rations de l'armée une fois par jour et l'eau encore plus comptée, à peine trois litres par jour malgré la canicule. Apportée dans des conteneurs métalliques, elle était toujours chaude. Les latrines étaient juste des trous creusés à l'intérieur de l'enclos qui dégageaient une odeur pestilentielle», témoigne Nudir, pour qui le plus dur a été de se passer de cigarettes. Fumer était, en effet, sévèrement interdit.

A la moindre incartade, les détenus sont punis en restant des heures debout sous le soleil, bras et jambes écartés. «Quand le prisonnier s'effondrait, on le ranimait avec un peu d'eau, puis il devait reprendre sa station debout», précise l'ex-détenu, qui a vu aussi certains de ses camarades punis pour des fautes plus graves, jetés les mains liées, à plat ventre dans la poussière sous le cagnard. «On ne nous battait pas mais on nous traitait comme du bétail», s'insurge Tony, qui, au bout de deux jours, fut transféré au sud, à Oum Kasr, dans un camp pour prisonniers de guerre «où, au moins, il y avait du savon pour se laver».

Indignation. Pendant sa détention, Nudir n'a été interrogé qu'une seule fois durant cinq minutes. «Je ne savais pas jusqu'à quand je serais là. Puis un jour on a appelé mon matricule. J'ai appris que j'étais libéré», raconte-t-il. Sa famille n'avait été informée de sa détention qu'au bout de quatorze jours. «Ils croyaient que j'avais été tué par des voleurs et, pendant des jours, avaient sans succès fait le tour des commissariats, du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge internationale, des autorités américaines», s'indigne l'ingénieur.

Quand Tony fut finalement interrogé, après dix jours dans le camp d'Oum Kasr et put raconter son histoire, l'officier se leva d'un coup. «Je croyais qu'il allait me frapper, mais il me serra la main en disant qu'il était vraiment désolé pour ce qui m'était arrivé», témoigne l'économiste, qui dut néanmoins attendre encore dix-sept jours pour recouvrer la liberté, après deux autres longs interrogatoires d'officiers du renseignement qui lui demandaient s'il faisait partie du Baas, s'il connaissait des gens du Baas, ce qu'il avait fait pendant la guerre du Koweït et pourquoi il n'adhérait pas au Congrès national irakien d'Ahmed Chalabi, le protégé des Américains. Il put prouver sa bonne foi. On l'amena à la porte du camp, en plein désert, à 700 km de Bagdad. On lui donna 5 dollars et à lui de se débrouiller. Il soupire : «J'en veux aux Américains. Comme beaucoup d'autres Irakiens, je les bénissais pour nous avoir libérés de Saddam Hussein. Désormais, je n'ai plus d'illusions.».

La source originale de cet article est Libération  
Copyright © [Marc Semo](#), Libération, 2003

---

Articles Par : [Marc Semo](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)